Fédération Française du Sport Automobile FFSA

1er RALLYE NATIONAL 24 DORDOGNE
Coupe de France des Rallyes

30-31- OCTOBRE 2026

DECISION N° 1 publiée au tableau d'affichage officiel à :

Document n° 2-2

De : les Commissaires Sportifs — **Date :** 31 octobre 2026

A : Tous les Concurrents — **Heure** (décision) : 17H30

En application de l'Article 7.5.16 du règlement standard des rallyes Les Commissaires Sportifs, ayant reçu une demande de la Direction de Course, concernant les concurrents suivants, gênés suite à un arrêt de course dans l'ES 1, décident de leur attribuer un temps qu'ils considèrent le plus équitable :

N°	TEMPS
78	12'06''8
79	9'50''5
80	10'59''5
81	11'18''5

FOURCADE ANNIE	BLUTEAU Daniel	COMBE Robert
Président du Collège	Commissaire Sportif	Commissaire Sportif